

## Cessez-le-feu à Gaza - Interpellons nos parlementaires

30 octobre 2023



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a mise en place une action d'interpellation en ligne - par courriel ou via X (ex-Twitter) - par laquelle nous demandons à nos parlementaires d'appeler le gouvernement français à demander un cessez-le-feu immédiat.

## J'interpelle mon député et/ou mon sénateur

Nous demandons aux députés et sénateurs français d'appeler le gouvernement français à :

- appeler à un cessez-le-feu immédiat
- œuvrer pour l'arrivée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza
- œuvrer pour la libération de tous les otages civils
- exprimer sa vive préoccupation face aux attaques contre les populations civiles
- demander la levée du blocus de Gaza
- appeler Israël à mettre fin à l'ordre donné par l'armée israélienne à la population du nord de Gaza et de la ville de Gaza d'« évacuer » vers le sud de la bande de Gaza. Cet ordre peut constituer un déplacement forcé de population civile, en violation du droit international humanitaire

## J'interpelle mon député et/ou mon sénateur

L'assaut meurtrier mené par le Hamas contre Israël le 7 octobre dernier a fait, au 19 octobre, plus de 1400 morts et 4229 blessés, dont une grande majorité de civils. Près de 200 otages sont détenus par le Hamas.

Ces actes sont des crimes de guerre au regard du droit international humanitaire.

En réaction, Israël mène des bombardements intensifs sur Gaza, qui ont causé au moins 7000 morts dont 2900 enfants et 1700 femmes ainsi que 18 000 blessés, dont une majorité de civils. Les destructions d'habitations et d'infrastructures (santé, éducation, assainissement...) sont énormes. Dans ce territoire surpeuplé, dont la population est composée presque pour moitié d'enfants, ces bombardements tuent une grande majorité de civils, prisonniers du blocus en place depuis 16 ans, sans possibilité de se protéger ou de fuir.

Depuis l'annonce lundi 9 octobre par le ministre de la défense israélien d'un siège de la bande de Gaza, la population gazaouie est privée d'électricité, d'eau, de nourriture et du carburant nécessaire pour avoir accès à l'électricité. La seule centrale du territoire est désormais à l'arrêt et les hôpitaux sont débordés. Selon l'UNRWA, les besoins humanitaires (eau, nourritures...) sont immenses pour environ 500 000 personnes. Les attaques indiscriminées contre les civils gazaouis et le blocus total de Gaza, qui équivaut à une punition collective, constituent aussi des crimes de guerre.

## Lire aussi:

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Agir > Signer et partager >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/Cessez-le-feu-a-Gaza-Interpellons-nos-parlementaires